

## STRATEGIE JURIDIQUE & PROJETS DATA-IT

By LEXCOMPUTING

### Une expertise en Propriété Intellectuelle et NTIC pour mener à bien vos projets informatiques

---

Savoir anticiper et maîtriser la sécurité de ses créations informatiques, détenir une véritable politique de gestion des données personnelles est à l'évidence un gage de sérénité pour l'entreprise. C'est aussi le meilleur moyen de valoriser son investissement et de ne pas le laisser s'échapper.

Toute entreprise doit être en mesure de gérer la multitude d'étapes inhérentes à un projet informatique de sa conception jusqu'à son exploitation.

Elle doit s'assurer d'avoir dans ses contrats les garanties essentielles pour être libre de changer de prestataires (et peut-être générer des économies) et pour éviter de devoir réagir en urgence en cas de dysfonctionnement : crash de sa base de données, coupure inattendue de son site E-Commerce, difficulté de transfert des données d'un prestataire à l'autre, dépassement du nombre d'utilisateurs autorisés par la licence du logiciel, etc.

#### *Parce que...*

- ▶ Vous souhaitez mettre en place et maintenir votre mise en conformité avec le RGPD
- ▶ Vous avez conçu un logiciel, un système informatique, une application et vous avez besoin de protéger votre investissement
- ▶ Vous souhaitez tirer profit de votre créativité
- ▶ Vous avez besoin de garanties sur la pérennité de votre système d'exploitation
- ▶ Vous avez mis de nombreuses ressources temps - homme - argent pour la construction de votre base de données, une réelle valeur économique pour votre entreprise qui doit être sécurisée
- ▶ Vous ne savez pas quelles garanties peuvent vous apporter vos contrats informatiques pour une collaboration sereine
- ▶ Vos relations contractuelles vous obligent à respecter certains timings

---

...Nous avons créé le département  
*Stratégie juridique & projets Data - IT : LEXCOMPUTING*



A chaque étape du développement de vos projets, nos experts vous accompagnent pour **protéger vos créations et organiser les conditions d'exploitation** de vos nouvelles technologies et de vos bases de données personnelles.



**Nous vous proposons** des solutions adaptées à vos objectifs et ambitions :



Protection de vos **LOGICIELS** et de vos **BASES DE DONNÉES**  
**SECURISATION E-COMMERCE**  
de votre site

Rédaction de vos **Contrats Informatiques**

Mettre en œuvre votre **conformité en matière de données personnelles**



**Comment prouver aux autorités que ma gestion des données personnelles est conforme à la réglementation ?**

► Analyse de vos traitements et process actuels. Détermination des mesures correctives à envisager. Etablissement des process et de la documentation.

**Si je dois changer de prestataire informatique, comment m'assurer d'être dans mon bon droit et éviter toute perte de données et blocage dans mes activités ?**

► Analyse des conditions contractuelles orales ou écrites pour éviter une rupture abusive et pour prévoir l'application des garanties nécessaires. Orientation et conseil juridique pour organiser un transfert habile du contrat.

**Dans ce monde virtuel, est-il fiable de placer mes données d'entreprise sur un cloud ? Quelles sont les précautions à prendre avant de me lancer ?**

► Identification en premier lieu des données concernées, de la localisation et de la loi applicable. Mise en place d'un équilibre budget / risque. Vérification de l'étendue des garanties contractuelles sur l'accessibilité, la conformité RGPD et la sécurité ( la conservation des données la menace de piratage, etc.)

**Comment assurer la pérennité de mon exploitation d'un logiciel en cas de défaillance de l'éditeur ?**

► Choix du bon outil contractuel permettant d'accéder aux codes sources. Préparation et rédaction du contrat.

**Quelles sont mes obligations en matière de données personnelles en vertu du RGPD ?**

Qualification de votre statut en fonction des traitements opérés. Etablissement d'un mémo détaillé récapitulant vos obligations et intégrant des pistes d'actions pour votre conformité.

**Comment être certain qu'un logiciel ou une application m'appartient ?**

► Vérification du contexte de création vis-à-vis des règles juridiques de titularité. Rédaction et validation des contrats avec les créatifs, salariés et freelance.

**Mon site web est-il conforme au RGPD ?**

► Analyse des traitements opérés sur votre site. Rédaction de vos mentions d'informations, bandeaux cookies et politique de confidentialité.

**Par quel système puis-je protéger mes créations informatiques en France ? A l'étranger ?**

► Sélection des méthodes de protection, choix des moyens les mieux adaptés en fonction de vos objectifs d'exploitation.

**Est-il possible d'anticiper les risques de perte et/ou de copie de ma base de données ?**

► Audit et vérification des garanties apportées par l'hébergeur de la base de données. Détermination et mise en place de process internes.

**Comment éviter d'être en réaction en cas de coupure imprévue de mon site E-Commerce ou de certaines fonctionnalités essentielles et assurer la reprise au plus vite ?**

► Identification des process de gestion existants et vérification de la portée des garanties de votre prestataire. Définition d'une stratégie juridique adaptée.

**Forts de leur expertise axée sur les créations et les méthodes contractuelles, nos experts analysent votre projet de la conception à la maintenance et établissent le montage juridique adéquat en priorisant vos actions.**

---

**Nous vous proposons un savoir-faire de juristes permettant de construire la protection de votre création informatique et la sérénité de vos relations contractuelles :**

- ▶ définition de vos besoins (protection, contrats) et mise en place du montage juridique approprié
  - ▶ mise en place d'un planning juridique pour accompagner le calendrier technique
  - ▶ élaboration d'une feuille de route avec des actions prioritaires à engager : aménagement de process en interne pour fixer la création, mise en œuvre de procédures administratives de protection...
  - ▶ orientation vers des solutions pragmatiques en cas de conflit avec vos prestataires et partenaires
  - ▶ préparation et rédaction de vos contrats en adéquation avec votre contexte et pour anticiper d'éventuels litiges
- 

**En tant qu'organisme de formation agréé, nous proposons des formations de sensibilisation juridique RGPD destinées aux entrepreneurs, juristes, membres et responsables des DSI. A l'issue de la formation, les participants :**

- ▶ auront pris connaissance des différents enjeux et obligations liés au RGPD
  - ▶ sauront identifier les points de vigilance en matière de traitement de données personnelles
  - ▶ connaîtront les tendances issues des plus récentes décisions
- 

**En pratique :**

- ▶ **Un premier rendez-vous :** Compréhension de votre projet, de vos objectifs et de vos besoins. Éléments de réflexion stratégique.
- ▶ **Des prestations**
- ▶ **budgetées :** Définition puis planification des actions à mener, en fonction de votre contexte propre.
- ▶ **Mise en œuvre des différentes démarches** planifiées après vérification et validation de la stratégie.

**Nous contacter :**

lexcomputing@inlex.com - 04 93 38 84 12

**www.inlex.com**